

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 19.10.2021	Heure	Numéro	Département(s) DECS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission Personnes avec un handicap		Lié à : (obligatoire) ad 21.011
Titre : Amendement au projet de loi sur l'inclusion et sur l'accompagnement des personnes avec un handicap (LincA)		
(Initialement déposé par le groupe VertPOP)		
Contenu :		
Article 8, alinéa 2, lettre e (nouvelle teneur) e) assurer la transition <u>et la coordination</u> au sein du dispositif institutionnel, de même qu'entre les institutions et les milieux familial, scolaire et professionnel de la <u>PVH</u> ;		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Magali Brêchet, présidente de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :